



MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

**Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous**

Le Sépey, le 13 octobre 2006

PREAVIS N° 275/2006

Crédit pour la réfection de la traversée du Sépey

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Résumé

La Municipalité sollicite un crédit de CHF 1'250'000.00 destiné à la réfection générale de la rue principale du chef lieu communal depuis le pont enjambant le ruisseau du Sépey jusqu'à la jonction de la route cantonale d'évitement. L'usure générale du secteur implique une intervention lourde.

Le projet vise les objectifs suivants :

- Rendre le village du Sépey convivial par son aspect routier.
- Faciliter au maximum l'accès de la rue aux piétons, sans privilégier un côté par rapport à un autre.
- Mettre en place une superstructure qui incite au ralentissement des usagers motorisés.
- Favoriser la fluidité du trafic tout en garantissant un ralentissement pour des raisons de sécurité.

La demande de crédit est basée sur un devis estimatif. L'appel d'offres qui concrétisera l'établissement du devis définitif est soumis à la procédure LMP-VD ¹ et, le cas échéant, une demande de crédit complémentaire sera présentée. Une enquête publique sera ouverte dans les formes prévues par la LRou ² et la LE ³.

¹ Loi sur les marchés publics

² Loi sur les routes

³ Loi sur l'expropriation

2. ***Descriptif du projet***

Le projet que nous soumettons à votre décision a été élaboré par le Bureau Ingénieur civil Daniel Martin de Château-d'Oex. Il a fait l'objet de nombreuses séances préparatoires. Nous décrivons ci-après les aspects principaux de l'ouvrage envisagé et nous annexons un plan ^A :

Données techniques

Longueur secteur « Traversée »	220 m'
Longueur secteur « Jonction RC »	270 m'
Surface totale à réaménager « Traversée »	2'275 m ²
Réfection totale « Jonction RC »	1'700 m ²
Largeur moyenne « Traversée »	8 m'
Largeur minimum entre bâtiments	6 m'
Pente moyenne	5 %

Répartition des surfaces

Zone de circulation (entier)	2'650 m ²
Zone piétonne	1'250 m ²
Zone cunette	75 m ²

Principes généraux de la conception technique

Les principes suivants ont été retenus :

- Zone piétonnière et de délimitation au même niveau que la rue centrale, conception en pavés de pierre naturelle 11/13 de couleur.
- Zone de circulation en enrobé bitumineux de largeur 4 m'.

Le choix des structures de roulement et de circulation est fondé sur les éléments suivants :

Pavés en pierre naturelle

- Distinguer de manière marquée la zone piétonne et la zone circulation dès l'instant où la séparation physique est inexistante.
- Introduire un caractère convivial qui correspond à la nature de la région.
- Augmenter l'attrait touristique.
- Faciliter le raccordement de chaque bâtiment.
- Durabilité du matériau (résistance à l'usure) contrairement aux pavés béton.

Enrobé bitumineux

L'enrobé a été conservé pour la piste de circulation dans la traversée dans le but d'atténuer au maximum le bruit provoqué par le passage des véhicules par rapport aux appartements donnant sur la rue.

Enfin, les services (distribution de l'eau, assainissement, téléphones et électricité) entreprendront les travaux d'adaptation et de remise en état de leurs installations.

3. Procédures

L'ouvrage envisagé est soumis à des procédures légales complétées par des mesures d'information et de consultation. Nous les résumons :

Procédures légales

LMP-VD

Il s'agit de procéder à un appel d'offres public, régit tant par le droit cantonal que le droit fédéral basé sur une organisation technique et administrative. La législation vise à l'harmonisation des règles à l'intérieur du canton et à leur cohérence avec celles de la Confédération, des accords internationaux et inter cantonaux, en vue de créer un marché cantonal homogène pour les marchés publics.

Les appels sont publiés et des critères d'adjudication précis régissent l'ensemble ainsi qu'un certain nombre de délais. Les décisions sont sujettes à recours.

LRou

Le projet est publié durant 30 jours en vertu de la LRou.

Les décisions prises à l'encontre des oppositions sont sujettes à recours.

LE

Succédant aux accords avec les propriétaire une enquête publique de 30 jours sera ouverte. Elle permettra de concrétiser les conventions passées.

Procédures libres

Information à la population

L'ensemble de la population a été invitée le 25 août à une présentation publique. La délégation municipale et le concepteur du projet ont pu répondre aux diverses questions et préoccupation de l'assemblée. Un diaporama a explicité les intentions qui sont, maintenant, soumises à votre décision.

Consultation des propriétaires bordiers

Hormis ce qui précède, les propriétaires concernés directement par les travaux seront personnellement contactés avant les procédures publiques. Au cours de l'entretien, les aspects techniques, financiers, conventionnels et de procédures seront évoqués et affinés.

Il est prévu des accords avec les propriétaires principalement pour les diverses questions liées aux trottoirs par rapport à l'emprise.

En conclusion, la Municipalité estime que la publicité sur le projet répond aux nécessités usuelles d'information.

4. Coût et crédit

Basé sur des devis le coût estimatif des travaux s'élève à CHF 1'250'000.00, TVA incluse, se répartissant comme suit :

Rubrique	Montant	
Rubrique « Traversée »	<u>1'064'702.00</u>	
Installation de chantier	50'000.00	
Dégrappage enrobé	34'125.00	
Enlèvement de bordure	12'500.00	
Terrassement du coffre	34'125.00	
Transport à la décharge	34'125.00	
Enrobé à la décharge	47'775.00	
Service EC	30'000.00	
Chambres EC	12'000.00	
Compactage	2'275.00	
Fourniture et pose de coffres	113'750.00	
Fourniture et réglage de la planie	15'925.00	
Mobilier urbain à déposer	3'000.00	
Dallage pavage	350'000.00	
Rigole de drainage en pavés	48'000.00	
Rigole de délimitation	23'000.00	
Mise à niveau des vannes	900.00	
Portes d'entrée	16'000.00	
Sauts de loups	4'000.00	
Enrobé (zone de roulement)	38'000.00	
Imprévus	30'000.00	
Honoraires	90'000.00	
TVA	75'202.00	
Rubrique « Jonction RC »	<u>105'298.00</u>	
Travaux préliminaires	5'000.00	
Terrassements	5'560.00	
Drainages	4'000.00	
Enrobé	70'475.00	
Régie	7'567.00	
Honoraires	5'400.00	
TVA	7'296.00	
Rubrique « Foncier »	<u>39'000.00</u>	
Relevé de la situation	5'000.00	
Etude de l'avant-projet	16'600.00	
Convention propriétaires	7'500.00	
Dossier final	8'000.00	
TVA	1'900.00	
Rubrique « Service »	<u>36'000.00</u>	
Travaux Romande Energie	36'000.00	
Rubrique « Frais de procédure	<u>5'000.00</u>	
Publication, dossiers, etc.	5'000.00	

La Municipalité sollicite un crédit de CHF 1'250'000.00 entièrement à la charge de la Commune.

Il convient de noter que la configuration des lieux, l'usure prononcée de l'ouvrage impliquent un travail important ayant une incidence sur les coûts. L'investissement consenti pour un aménagement harmonieux est à considérer comme une plus-value en faveur de la vie du chef-lieu de notre commune.

Réserve : le crédit sollicité est basé sur un coût estimatif. Si le résultat de l'appel d'offres pour les travaux de génie civil (duquel découlera le devis définitif) est supérieur aux estimations établies sur la base des prix pratiqués à ce moment, *une demande de crédit complémentaire avant travaux* sera soumise au Conseil communal.

5. Financement et charges

Le financement de l'ouvrage sera assuré par un emprunt dont les modalités seront examinées par la Municipalité.

A ce propos, nous vous renvoyons au préavis municipal relatif au plafond d'endettement explicitant la procédure⁴.

Les charges induites par cet investissement sont, naturellement, générées par l'emprunt. Nous les estimons comme suit :

Emprunt	1'250'000.00
Taux estimé de l'emprunt	3 %
Durée de l'amortissement	20 ans
Charge annuelle d'intérêts	36'660.00
Charge annuelle d'amortissement	16'500.00

L'amortissement comptable est prévu par un prélèvement unique sur le Fonds de réserve No 9282.12 « Réfection des Routes » et le solde sur une durée de 20 ans dès l'année 2008.

6. Calendrier

Le calendrier prévisionnel se présente ainsi :

	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Contact propriétaires													
LMP-VD													
Enquête publique													
Adjudication													
Conventions													
Réalisation													
Boucllement des comptes													

Les faits de procédure demeurent réservés.

⁴ Nous nous référons à ce sujet aux nouvelles dispositions légales relatives au « Plafond d'endettement ».

7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

- Vu** le préavis municipal no 275/2006 du 13 octobre 2006,
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

D é c i d e


- **D'autoriser la réalisation des travaux de réfection de la traversée du Sépey.**
- **D'accorder à la Municipalité, un crédit de CHF 1'250'000.00 à cet effet.**
- **De prendre acte que, le cas échéant, un crédit complémentaire sera demandé si le résultat de l'appel d'offres public émerge le devis estimatif.**
- **D'autoriser la Municipalité à contracter un emprunt d'un montant de CHF 1'250'000.00.**
- **D'amortir le coût de construction par prélèvement unique sur le Fonds de réserve No 9282.12 « Réfection des Routes » puis le solde sur 20 ans ceci dès l'année 2008.**
- **De donner à la Municipalité les pouvoirs nécessaires pour acquérir les droits nécessaires à la réalisation, négocier à l'amiable, transiger, exproprier et, le cas échéant, pour plaider devant toute instance.**

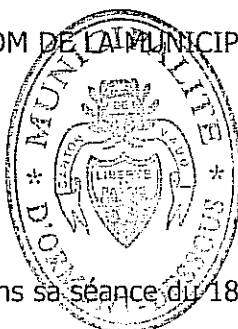
====*==*==*

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic


Annie Oguey



Le Secrétaire


René Parrat

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 octobre 2006

Délégué municipal : M. Claude Tommasini, Municipal

Réf. : 8004

^A Plan de situation



Tronçon de longueur 270 m jusqu'à l'entrée Est du Village : réfection de route en entrabé bitumineux

Variante 3	
Longueur	75m x 3
carré	75m x 2
plate	175m x 2
carré	95m x 2
chaussée	270 x 75m ²